

DECLARATION UE DE CONFORMITE

La société PRIEUR SPORTS déclare que l'Équipement de Protection Individuelle de catégorie 2 suivant :

Protège pied pour Maître d'Armes

Plaстрon de leçon pour Maître d'Armes en cuir destinée à l'enseignement et la leçon.

Tailles : Unique (35/46 cm)

Référence : **2381**



Est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Règlement (UE) 2016/425 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle.

Ainsi qu'à la norme harmonisée suivante :

- NF EN 13567 + A1 (08/2007)

L'organisme notifié, ALIENOR CERTIFICATION n°2754, ZA du Sanital 21 rue Albert Einstein 86100 CHATELLERAULT, a effectué l'examen UE de type et établi l'attestation d'examen UE de type **N° 2754/0608/162/07/21/0528** valable jusqu'au **01/07/2031**.

Fait à Genlis le 26/06/2026

Le Directeur Général
Ludovic LESNE

